

MARRAKECH – Mises à jour de la révision d’At-Large et du sommet At-Large III et rapports des présidents régionaux

Lundi 24 juin 2019 – 15h15 à 16h45 WET

ICANN65 | Marrakech, Maroc

MAUREEN HILYARD : Merci à tous. Nous allons donc commencer. Merci de votre présence. Veuillez prendre place.

Durant cette présentation, nous allons vous donner une mise à jour sur la mise en œuvre de la révision et nous allons aussi parler de l’ATLAS III. Nous allons avoir aussi les rapports des différents présidents des RALO avec des mises à jour par rapport à ce qui se passe dans leurs domaines. Nous aimerions que les gens prennent place et qu’ils fassent silence. Plus tard, nous verrons bien sûr monsieur Göran Marby et certains membres du Conseil d'Administration qui viendront nous voir. Nous aurons peut-être à changer l’ordre du jour si ces personnes viennent nous voir plus tôt. Prochaine diapositive s’il vous plaît.

La mise en œuvre de la révision At-Large. Nous avons dit dès le départ au mois de décembre et lorsque le Conseil d'Administration nous a donné le feu vert que d’ici le 23 juin, nous pourrions donc envoyer notre premier rapport intérimaire.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Durant le mois passé, Cheryl, Heidi et moi-même avons travaillé pour obtenir les informations sur les tableaux de bord de chacun pour mettre en œuvre cette révision.

Cette révision, je l’ai publiée le 22 donc elle était disponible pour tous le 23, donc à temps. Nous devons maintenant continuer avec la mise en œuvre comme il était planifié. Et nous avons jusqu’au 31 décembre pour passer à la prochaine étape et au prochain rapport. Voilà donc la mise à jour sur cela.

Vous pouvez donc lire ce document et vous verrez que nous avons expliqué les huit sujets et que la discussion a bien avancé. Il y a un de ces articles qui a été travaillé par moi-même et Alan Greenberg sur les critères ALS. C’est un sujet difficile et je sais qu’on était très occupés, donc on n’a pas terminé. Après Marrakech, nous pourrions terminer ce travail sur ce document et nous pourrions continuer avec cela. Prochaine diapositive s’il vous plaît.

Le sommet ATLAS, c’est un récapitulatif sur le programme. Le programme sera divisé en deux domaines. Il y a donc le sujet du développement des équipes pour le leadership et aussi, les RALO. Je vais faire un rapport là-dessus, Eduardo fera une mise à jour sur le comité des programmes et ensuite, Joanna nous parlera du renforcement des capacités. Ensuite, je vous ferai une mise à jour sur la sélection des voyageurs pour l’ATLAS III.

Lorsqu’il s’agit de l’équipe de développement de leadership, les membres en eux-mêmes ont déterminé les critères par lesquels les voyageurs seraient évalués. Ils ont donc créé des critères critiques et lorsque les candidats remplissaient les formulaires, s’ils ne remplissaient pas ces critères, ils ne pouvaient pas progresser à l’étape suivante qui était l’étape d’évaluation pour leur participation active à l’At-Large ou à l’ICANN en général.

Donc ces critères leurs demandaient d’être membre At-Large ou membre individuel. Il y avait donc cinq sujets principaux qu’ils devaient étudier. Nous avons donc des étapes importantes au niveau de leurs connaissances qui devaient être remplies. Et ensuite, ils devaient être engagés ou participer activement à l’At-Large. Il fallait qu’ils soient au courant de tout ce qui était politiques et on voulait aussi qu’ils aient des connaissances sur l’ICANN. Ce comité a aussi développé les formulaires de candidature en ligne.

Bien sûr, ensuite, nous avons besoin d’un comité de sélection pour pouvoir faire des évaluations. Donc les RALO ont nommé un membre de leur région pour que cette personne puisse participer à ce processus d’évaluation. Je dois dire que je suis très heureuse de la qualité du travail et des discussions qui ont eu lieu. Je suis très heureuse des résultats de leur travail, qui est

d'ailleurs toujours en cours. Ils ont dû noter les candidats et je pense que nous avions... Combien de candidats avions-nous ?

GISELLA GRUBER : Nous avons 86 candidats.

MAUREEN HILYARD : Nous avons 86 candidats. Nous avons exclus certains de ces candidats lors de l'évaluation car ces personnes avaient déjà payé pour leur voyage à Montréal parce qu'ils avaient des nouveaux postes. Il s'est passé plusieurs choses dans ce genre-là.

Nous avons donc les noms de 60 personnes mais nous vérifions encore tout cela. Nous devrions pouvoir faire une sélection à la fin de cette semaine et donc vous donner une idée de qui seront ces 60 personnes.

Eduardo, avez-vous vos diapositives pour votre présentation ?

EDUARDO DIAZ : Oui. Vous voulez dire pour le programme ? Oui. Donc en fait, le groupe qui aidait au programme, Joanna et Vanda ont fait beaucoup de travail. Ce que j'ai fait, c'est que j'ai envoyé des courriels sur ce qui allait être fait. Nous avons développé une

étude de cas pour ATLAS III qui va durer... Trois jours ou quatre jours ? Trois jours.

Et donc en fait, ce que nous voulions faire, c'est de pouvoir mieux communiquer la position d'At-Large au sein de l'ICANN. Et nous voulions ainsi engager l'At-Large et faire un exercice de rôles. Donc dans cette étude de cas, nous avons essayé de présenter ou de déterminer des scénarios et d'avoir des exemples de débats pour pouvoir essayer d'obtenir des consensus. Le cas que nous avons utilisé, c'était l'EPDP. Prochaine diapositive s'il vous plaît.

Dans cette étude de cas, nous voulions donc faire de la formation pour les gens qui allaient participer à l'ATLAS III. Et ensuite, nous voulions aussi discuter des positions des postes de leadership et aussi, nous voulions discuter des compétences à développer dans les environnements de groupes de leadership. Pouvez-vous passer à la prochaine diapositive ?

Nous allons aussi discuter des choses que nous entreprendrons après l'ATLAS III. Voilà donc ce que nous voulons couvrir durant ce forum.

VANDA SCARTEZINI : L'idée, c'est que les membres se rassembleront et feront des jeux de rôle. Dans ces jeux de rôle, quelqu'un sera le leader, la

main droite de quelqu'un d'autre, donc ils occuperont des postes différents. C'est un petit peu l'idée de la dynamique que nous essayons d'obtenir pour essayer de comprendre et d'avoir un exercice qui correspondrait aux comportements qui pourraient être au sein d'un groupe, etc. Voilà, c'est l'idée générale de ce travail. Nous travaillons de concert avec un consultant qui nous a donné de bonnes informations. Et nous attendons maintenant de plus amples instructions qu'ils pourront nous donner. Merci.

EDUARDO DIAZ :

Prochaine diapositive s'il vous plaît. Donc pour obtenir ces informations, nous utilisons un consultant. Nous lui envoyons les informations. Nous les lui avons envoyées en juin 2019 et nous avons passé le message au sujet de notre agenda pour voir ce que nous allons faire pendant trois jours. Une fois qu'il aura bien digéré toutes ces informations, nous aurons une réunion pour pouvoir décider. Nous devons préparer cette étude de cas et nous devons vraiment préparer ce que nous allons faire pendant ces trois jours. Voilà, à la base, c'est ce qu'on a fait de notre côté.

Joanna, voulez-vous rajouter quelque chose ?

JOANNA KULESZA : En fait, je vais en parler dans ma présentation dans quelques instants. Merci.

MAUREEN HILYARD : Nous avons aussi beaucoup parlé durant le comité de sélection ce matin du fait que dans le passé, nous avons beaucoup de personnes qui venaient à nos événements et qui venaient et qui ne venaient pas, qui participaient ou ne participaient pas. Ce qui est important durant cette session, c’est de comprendre que l’équipe qui s’occupe des programmes veut s’assurer que ces personnes qui viendront soient très occupées, qu’elles participent. Donc il sera très important que ces personnes-là soient là à plein temps durant cet événement. Ce ne sont pas des vacances. Il s’agit d’expérimenter les réunions, nous aurons des personnes expertes dans l’équipe, nous voulons et nous allons pouvoir compter sur cette expertise. Mais en même temps, nous voulons nous assurer que ces personnes qui voyagent et qui font partie de ce programme adhèrent à l’At-Large dans l’avenir.

Joanna, voulez-vous bien faire un suivi de ce qu’Eduardo disait ?

JOANNA KULESZA : Merci Maureen. Je vais essayer de parler de tout cela rapidement. Tout d’abord, je vais parler de ce qui a été fait en termes de préparation pour l’ATLAS III.

Nous, le groupe de travail sur le renforcement des capacités, avons organisé cinq webinaires, nous avons fait cinq classes en ligne. Et nous avons décidé avec le groupe de travail de sélectionner des cours qui semblaient les plus utiles pour ATLAS III.

Comme vous voyez, la liste est à l’écran. Ce sont les questions qui sont pertinentes à l’ICANN. Nous avons les fondamentaux sur les noms de domaine nous avons les webinaires et nous avons des cours sur la ccNSO, sur la GNSO, sur la cybersécurité, sur le GAC, etc. Ces cours peuvent être pris en ligne. Si les cours sont trop compliqués parce qu’ils sont seulement en anglais, ils peuvent participer aux webinaires obligatoires s’ils n’ont bien sûr pas participé au cours en ligne. Sans notre personnel qui nous a beaucoup aidé à mettre en place ces webinaires, c’est incroyable, nous n’aurions rien pu faire sans eux.

Voilà donc les cinq thèmes que nous avons sélectionnés pour les personnes qui veulent venir à l’ATLAS. Ce sont les connaissances fondamentales qu’ils devraient posséder. Il y a des éléments dans le programme qui permettent de poser des questions aux participants auxquelles ils doivent répondre.

Ces webinaires ont été faits dans deux zones géographiques. Nous avons eu dix réunions. On remercie les bénévoles dans la communauté et les membres du personnel de l’ICANN qui nous ont aidés à mettre en œuvre ces programmes.

Nous allons passer maintenant aux activités des participants à Montréal. Et là, nous avons parlé du renforcement des capacités. J’ai pu travailler avec Eduardo sur ce sujet. Eduardo a mentionné tout à l’heure que la partie de ce travail inclut deux parties. David Cole va faire la formation à Montréal. Nos participants à ATLAS seront donc invités à le rejoindre durant une session. Il y aura une première partie de formation qui sera liée à la compétence de leadership. Nous avons fourni une liste de compétences sur lesquelles il se focalisera durant la formation.

J’ai eu l’opportunité de participer à l’Académie de leadership qu’organise ICANN depuis des années. J’ai participé à Kobe à cette formation et je peux vous donner des idées sur cette formation. Nous nous sommes focalisés sur deux domaines et nous en parlerons à Montréal. Nous allons nous assurer que David va les aider à résoudre certains conflits à l’ICANN en général. Nous voulons nous focaliser sur la communication interculturelle puisque c’est très utile dans cet environnement global. Il faut bien se comprendre les uns les autres et il faut

apprendre à s’écouter ou plus spécifiquement, il faut être conscients des cultures différentes et il faut en parler.

Nous voulons nous assurer aussi que les participants apprennent à gérer leur temps. Et comme vous le voyez, nous avons une liste de compétences sur lesquelles nous voulons qu’ils se focalisent quand il s’agit de la formation au leadership. Nous voulons nous assurer que ces personnes qui ne veulent pas être leaders mais qui veulent faciliter les processus obtiennent aussi quelque chose d’utile à partir de cette formation.

Ce que nous avons fait au groupe de travail pour le renforcement des capacités pour ATLAS III, c’est que nous voulons nous focaliser sur la rédaction. Nous voulons nous assurer que les participants comprennent le processus et puissent faire eux-mêmes, rédiger eux-mêmes les déclarations pour voir exactement de quoi il retourne.

Nous avons d’autres questions qui pourraient être utiles telles que le coaching, la délégation, le travail en groupe. Cette diapositive restera sur la page donc je vais passer à la prochaine diapositive.

Ensuite, il y a une étude de cas dont a parlé Eduardo. La formation aussi inclut le fait que l’équipe sera séparée en plus petits groupes, c’est très efficace, et ils auront chacun des tâches

qui seront liées à un exercice sur les politiques. Cet exercice, nous l’avons décidé en tant que groupe et c’est Eduardo qui nous a fait ses propositions. Les choix étaient de se focaliser sur les questions plus pertinentes, la vie privée, la sécurité. Et bien sûr, nous espérons que les participants puissent travailler là-dessus. Nous voulons mettre la priorité sur la vie privée et la sécurité.

Nous voulons aussi que ces participants soient divisés en cinq groupes – et ce sera sur la prochaine diapositive, si vous voulez y passer. Nous avons cinq groupes. Nous voulons fournir une formation à chacun. Nous allons aussi donner une présentation sur les positions de chaque groupe. Nous ferons cela en fournissant des documents sur les politiques, des documents qui viennent des différentes unités constitutives. Nous allons aussi essayer de préparer les participants pour ce processus.

Le but de l’exercice, c’est de mieux comprendre comment la communauté fonctionne. Il ne s’agit pas seulement de définir une opinion ou une opinion individuelle mais c’est de pouvoir comprendre les autres et essayer de faciliter un consensus sur les sujets chauds ou sur les priorités. Dans ce sens, nous diviserons les participants en groupes pour qu’ils comprennent bien exactement comment les communautés fonctionnent au sein de l’ICANN. On essaiera de leur donner des sujets différents

pour qu'ils puissent débattre et essayer d'atteindre eux-mêmes un consensus.

Voilà je pense que c'est tout ce que j'ai. J'ai une autre diapositive et c'est celle-ci. Je suis heureux de répondre à vos questions sur le travail qui a été fait jusqu'à présent. Et vraiment, nous sommes impatients de travailler avec David pour nous assurer que cette formation est utile. Merci.

MAUREEN HILYARD : Sébastien d'abord, allez-y, en ensuite nous passerons à l'intervenant suivant.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci Maureen. Merci Joanna pour ta présentation et pour la présentation d'avant. D'abord d'un point de vue général, j'ai le sentiment qu'on est de moins en moins dans une réunion ATLAS mais on est de plus en plus dans une formation. Je n'ai pas de problème métaphysique avec cela mais ce n'est plus du tout ce qu'étaient ATLAS I et ATLAS II, c'est une autre chose, une autre bête.

Et ma question est la suivante. Est-ce que c'est seulement les 60 personnes dont on a parlé au début qui sont concernées par cela ou est-ce que nous sommes tous concernés par ça ?

Une des raisons pour lesquelles je pose cette question, c'est que comme l'a dit Maureen, il y avait un certain nombre de gens qui étaient candidats et qui ne le sont plus parce qu'ils ont été élus dans des postes de responsabilité et je trouverais dommage que ceux-là n'en bénéficient pas, au moins ceux-là. Et je pense que beaucoup d'entre nous bénéficieraient de cette formation aussi. Donc voilà, ma question, c'est est-ce que c'est les 60 ou est-ce que c'est les 100 ou 120 d'At-Large ?

Je rajoute à ma question, pour être tout à fait clair, il y aura des gens locaux qui vont être là qui n'auront pas postulé parce qu'ils n'auront pas besoin de voyager et d'être payé pour un voyage ou d'être logé. On les laisse sur le bord ? On les inclut ? Comment est-ce qu'on a prévu cela ? Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci. Pour répondre à cette question Sébastien, nous savions très bien qu'on nous avait donné un financement pour 60 personnes donc que l'ATLAS serait différent des ATLAS précédents. Donc il y a eu beaucoup de conversations qui ont pris en compte cette question de manière à ce que l'ATLAS soit efficace et soit un ATLAS qui ajoute de la valeur à l'At-Large et à ce que nous faisons au sein de l'At-Large de manière à encourager davantage de participation avec une focalisation là-dessus.

Cet ATLAS s’est focalisé certes sur de la formation en majorité mais c’est une formation avec un objectif. Donc je crois que ce que nous allons avoir en fin de compte, comme je vous l’avais dit, nous avons des personnes expérimentées, des personnes qui sont moins expérimentées et qui vont donc mieux comprendre le modèle multipartite et l’implication dans tout l’ICANN. Comme Joanna l’a expliqué, les gens vont mieux comprendre les différentes perspectives des différentes communautés. Ce sera unique mais je crois que ce sera également intéressant et important pour notre orientation d’avenir.

N’oublions pas non plus que l’objectif de ce choix des 60 personnes, c’était vraiment pour des raisons de déplacement, de voyage. Donc ils ont été sélectionnés pour être payés pour se rendre à cet ATLAS précis. Mais en même temps, ils ont été sélectionnés pour participer à un programme qui cible un groupe précis de personnes qui sera là avec nous à l’avenir.

Il y a d’autres personnes qui pourront participer dans certaines des activités parce que nous comprenons bien que les salles qui nous sont attribuées pour ces activités ne sont pas adaptées pour de grands groupes. Donc en fait, il faudra limiter le nombre de personnes qui participeront.

Il y a encore du travail à faire du point de vue de la logistique mais une fois que nous aurons effectué ce travail, nous proposerons un processus d'inscription pour les personnes qui souhaitent également faire partie du programme.

Nous avons inclus... Alors, je crois que c'est 100 personnes, 60 qui vont voyager plus 40 de plus de l'ALAC et quelques autres en plus. Et il y aura également un petit nombre, inférieur à 100, qui sera inclus également.

Mais bon, nous allons voir, il y aura davantage de détails une fois qu'on aura mieux compris les questions logistiques et au fur et à mesure qu'on avancera. Mais c'est un excellent programme et je crois que le travail qui a été effectué est excellent et je pense que ce sera vraiment très bien.

Je crois que je vous ai donné quelques informations... Pardon, Alan, j'ai oublié de vous donner la parole.

ALAN GREENBERG :

Oui, je suis toujours oublié dans tout cela. Si on n'est pas formateur, si on n'est pas mentor, qu'on est personne formée, j'espère la taille des salles ne posera pas problème. Enfin, on verra.

Mais il ne faut pas oublier que même s’il s’agit effectivement d’une créature différente, on vit dans un monde différent et donc ce dont on parle est vraiment lié à la mise en œuvre de la révision de l’At-Large. Et c’est vraiment un produit de ceci. Je n’ai pas d’informations précises là-dessus mais je ne sais pas si on n’aurait pas été financés pour ATLAS III si ce n’était pas lié à la révision de l’At-Large.

Un petit commentaire pour Joanna. Je ne sais pas où elle est. Elle est toujours là? Très bien. Vous avez mentionné la protection de la vie privée et la sécurité, je crois. Mais qu’est-ce que cela veut dire, la protection de la vie privée? Pour qui est la sécurité? Parce qu’en fait, on ne peut pas mélanger les torchons et les serviettes. Donc en termes de vie privée et de sécurité, si on débat de ces deux thèmes, ce sont deux thèmes cruciaux mais ce n’est pas votre vie privée et votre sécurité. C’est la sécurité d’un groupe et la vie privée d’un autre groupe. Donc il faut bien faire attention à présenter les choses de cette manière parce que le débat devient beaucoup plus intéressant et beaucoup plus important aussi. Merci.

JOANNA KULESZA : Oui, je note. Le titre est justement quelque chose qui prête à controverse ; c’est justement pour cela qu’on a utilisé ce titre.

Donc le débat est déjà lancé. Donc justement, je suis contente de mon titre. Donc en tout cas, merci Alan pour ce commentaire.

EDUARDO DIAZ : Par rapport aux personnes qui ont été sélectionnées, est-ce que les noms seront publiés quelque part ?

TIJANI BEN JEMAA : Si je comprends bien, les titulaires de nom de domaine sont des utilisateurs finaux et nous sommes là pour protéger les intérêts des utilisateurs finaux. Et le titulaire de nom de domaine qui est un utilisateur final, ce qui nous préoccupe, c’est sa vie privée et sa sécurité. Donc Joanna avait raison. Merci.

VANDA SCARTEZINI : L’idée générale vient du moment où on a commencé à parler des différentes perspectives des différentes régions de la planète et de ce qui est réellement important en termes de vie privée et de sécurité d’un côté comme de l’autre, et en quoi il existe des liens entre les deux et en quoi il existe des tensions dans le même environnement avec différentes perspectives.

L’idée générale, comme l’a dit Joanna, c’est de présenter les idées pour les ouvrir au débat avec les différentes perspectives des différentes régions. Les personnes de différentes cultures,

les différentes comportements, tout ceci doit être la base du débat dont on parle, le PDP et les thématiques auxquels l’ICANN est confrontée, que ce soit le RGPD et tout ce qui existe actuellement. Donc c’était cela l’idée générale qui nous a amenés à ce point de vue. Je pense que tout le monde est d’accord et je pense que ce sera intéressant. Merci.

WALE BAKARE :

Alors mon commentaire en fait est relatif à la question de la vie privée par rapport à la sécurité. Ces termes sont utilisés de manière assez confuse. Parfois, on parle de sécurité, de cybersécurité et ces questions de sécurité ou cybersécurité, c’est quelque chose de complètement différent dans les technologies, dans les TIC. Donc cela dépend de ce que l’on souhaite utiliser suivant le contexte.

Par exemple, on pourrait dire nous allons parler de sécurité, de résilience et de stabilité de l’internet. Pour cela, on peut également avoir différents volets, différents domaines. On peut avoir la sécurité, ensuite on peut également mentionner la protection des personnes et la protection de la vie privée. Donc je souhaite protéger les gens et j’ai également des ressources en infrastructure. On peut catégoriser tout ceci dans la stabilité et la résilience en termes d’infrastructure selon cette perspective.

Mais parfois, les termes qu'on utilise sont différents sans être vraiment différents. Donc cybersécurité vous permet d'établir vos objectifs et stratégies de sécurité et mettre différents cadres en fait. Merci.

RUDI DANIEL :

Rudi Daniel des Caraïbes. Je suis également boursier ICANN.

J'aimerais avoir une clarification. Les participants à l'ATLAS III, est-ce qu'ils sont choisis de manière égalitaire entre les différentes régions ou est-ce que certaines régions sont un petit peu dépendantes de certaines perceptions, de certains besoins ?
Merci.

MAUREEN HILYARD :

J'avais mentionné que nous avons utilisé un système assez équilibré pour la sélection, mais je peux vous dire qu'il y avait eu une demande comme quoi il fallait que la représentation soit assez équitable et il y a un appel qui a été effectué pour qu'il y ait dix personnes des différentes RALO. Et on aurait pu obtenir ce nombre si on avait eu ce même nombre de candidats pour chaque RALO. Mais je dois dire que pour EURALO et NARALO, il n'y a pas eu beaucoup de candidats. Ceux qui se sont portés candidats, pour la majorité, ont été admis. Donc pour APRALO, AFRALO et LACRALO, il y a réellement eu beaucoup de

candidats, et finalement 12 qui ont été choisis de manière égalitaire ou équitables.

Ce n’est pas encore officiel mais c’est assez uniforme. Cela veut donc dire que davantage de personnes de ces régions ont été choisies pour remplir en fait les trous que les autres régions avaient laissés. On vous donnera davantage de détails là-dessus plus tard. Très bien.

Alors attendez, nous avons un commentaire dans le chat.

EVIN ERDOĞDU :

Merci. Et je parle au nom de Jahangir Hossain qui a un commentaire. « Il faudra qu’il y ait une réflexion fondamentale par rapport à ce que nous considérons comme le plus important, la sécurité des utilisateurs finaux et la protection, et d’un autre côté, si nous souhaitons nous comporter dans une société libre pour les utilisateurs finaux. »

JOHN LAPRISE :

Je faisais partie du comité de sélection pour NARALO et je souhaite féliciter mon équipe qui a fait un excellent travail alors que les délais étaient très stricts.

Une des choses qui est ressortie d’une de nos dernières réunions – c’est quelque chose qui est sorti au tout début de la

conversation –, c’est l’expérience de l’ATLAS II au cours de laquelle nous avons des personnes qui avait été financées et qui n’avaient pas participé à ATLAS II en dépit de leur candidature.

Donc une des suggestions, c’était au cas où nous avons des personnes qui ont été sélectionnées pour ATLAS III et qui ne participent pas, qui en fait disparaissent pendant ATLAS III, que ces personnes ne puissent plus demander de financement à l’avenir pendant une certaine période de temps. Mais ce n’est pas une décision définitive. C’est quelque chose que le groupe va devoir prendre en considération.

MAUREEN HILYARD :

Nous avons le privilège d’avoir notre invité qui vient d’arriver et je crois que ce que nous pourrions faire, étant donné que nous avons ce privilège d’avoir sa présence, nous allons lui donner la parole avant de passer aux rapports des présidents de RALO parce que je sais qu’il n’a pas beaucoup de temps. Nous allons donc écouter Cherine dès qu’il est prêt. Voilà, quelles sont vos préoccupations les plus importantes et que pouvons-nous faire pour aider ?

CHERINE CHALABY :

Je partirai lorsque les questions seront difficiles.

Et bien merci. Je crois que vous savez tous que j'adore venir à vos réunions. Depuis le tout début des mes premiers jours à l'ICANN, cela fait donc neuf ans, j'ai toujours eu une relation très particulière avec l'ALAC et l'At-Large parce que ce qui est important pour moi, c'est les utilisateurs finaux dans ma vie professionnelle. Tout ce que j'ai fait en termes de constitution de systèmes ou construction de processus, de formations, de management, toutes les activités que je faisais lorsque je travaillais pour Accenture, c'était vraiment dans l'objectif de m'occuper des utilisateurs finaux. Et je crois que vous avez ce même objectif ici. J'ai toujours eu le sentiment que dans le monde l'ICANN, il ne faut pas oublier que les utilisateurs finaux sont ceux qui ont le plus besoin de nous pour ainsi dire. Donc il nous faut absolument exprimer leur point de vue autant que possible. Donc c'est quelque chose qui me tient à cœur.

Autre chose que je souhaite mentionner, c'est que j'aime beaucoup venir à ces réunions de l'ICANN. Et en particulier, à la fin des réunions de l'ICANN, lorsque le format est libre, je sais que maintenant, je retrouve tout le groupe et c'est encore mieux. C'est vraiment pour moi un privilège. N'hésitez pas à me poser des questions. Cela ne me dérange pas du tout. Je crois que vous êtes toujours francs et c'est très bien. Cela me permet de réfléchir, de me remettre en question. Avec l'ancien président

et moi-même, nous considérons que cet environnement est tout à fait propice pour ce type de choses. Parfois on a les réponses, parfois on ne les a pas mais c'est un privilège. C'est vraiment mon privilège d'être ici, ce n'est pas dans l'autre sens qu'il faut voir les choses.

Je voulais vraiment aujourd'hui partager les priorités du Conseil d'Administration. Comme tous les ans, nous commençons à finaliser les priorités pour la prochaine année fiscale. Donc je vais vous donner certains de ces détails et ce sont des informations qui ne sont pas finales mais cela ne veut pas dire que ce ne sont pas des priorités. Nous allons partager les choses qui nous ont préoccupés durant les dernières semaines.

Nous avons parlé des plans majeurs que nous avons mis en place, des plans qui vont nous guider pendant les cinq ans à venir. Ce sont des le plan stratégique, le plan opérationnel et financier et le plan de gouvernance. Ces trois plans seront prêts d'ici la fin de cette année et j'espère que cela constituera une carte routière pour nous tous. Et ce seront des documents qui seront contraignants pour nous tous pour l'avenir. Nous allons travailler très dur d'ici novembre, ce sera la fin de mon mandat parce que j'en suis à la troisième année de mon mandat et je devrais quitter le Conseil d'Administration. Donc je vais faire beaucoup d'efforts pour que ces plans soient place et que ces

plans soient livrés aux commentaires publics d’ici la fin décembre. J’espère que nous pourrons les mettre en œuvre d’ici juillet de l’année prochaine.

Sachez que le plan stratégique a été adopté par le Conseil d’Administration déjà. Mais nous nous sommes engagés comme nous l’avions dit à accepter trois résolutions. Nous voulions aussi allouer des changements pour la fin de l’année. Le plan stratégique qui n’a pas de support financier est juste un accord ; ce n’est pas une réalité. Il faut savoir qu’on puisse se permettre de le mettre en place. Notre équipe essaie de mettre en place un plan financier pour soutenir ce plan. L’équipe a livré une version de ce plan il y a peu de temps pour que la communauté puisse commenter et je pense que cela sera prêt d’ici la fin de l’année prochaine. Nous verrons si le plan que nous avons mis en place est faisable ou pas.

Un des cinq objectifs du plan stratégique, c’est d’améliorer les aspects du modèle de gouvernance. Et comme vous le savez, Brian Cote nous a aidés à faciliter cet objectif pour la communauté. Donc voilà, nous voulons essayer de terminer ce plan pour avoir quelque chose de solide.

Aussi, il n’est pas suffisant d’en finir avec ces plans mais il faut qu’ils soient aussi mis en œuvre et de façon réussie.

Donc la mise en œuvre réussie, c'est une responsabilité qui est la nôtre à tous, la responsabilité de la communauté et du Conseil d'Administration. Donc nous devons travailler de concert, nous avec le Conseil d'Administration ; nous avons une mission et c'est de comprendre ce que cela veut dire. Si vous y pensez vraiment, le dernier plan qui a été mis en place était magnifique mais il n'avait pas un plan financier qui le soutenait. Nous n'avons pas pu faire les mises à jour, nous n'avons pas pu revisiter ce document de façon régulière pour voir si notre travail était aligné avec le plan stratégique. Et les choses seront différentes cette fois-ci.

Donc le Conseil d'Administration est en train de faire une mise à jour de la charte de tous ses travaux et de tous ses comités pour nous assurer que tout ce qui est fait est aligné avec le plan stratégique. Nous avons des comités pour les risques, des comités de toute sorte. Et en ce moment d'ailleurs, nous essayons de changer cette charte pour que tout le travail que nous faisons soit aligné avec ce plan stratégique. Donc j'espère que ce plan stratégique sera pris en considération dans la stratégie des SO et des AC et que tout le monde puisse s'aligner.

La question, c'est comment est-ce que tout le monde va pouvoir s'aligner ? On travaille tous avec ce plan, mais est-ce que tout le monde y croit ? Est-ce que tout le monde va suivre ce plan ?

J'espère que vous allez y croire, que vous allez l'accepter, que vous allez continuer pour que ce plan puisse fonctionner. C'est notre priorité.

Notre deuxième priorité est liée au RGPD et sa phase 2. Donc il y a du travail en cours. Et Göran nous en parlera.

Et ensuite, il s'agit d'améliorer l'efficacité des recommandations qui ressortent des révisions de mises en œuvre. Nous avons commencé ce travail à Kobe. Nous avons parlé de la priorisation des révisions. Il y a tellement de révisions en cours en ce moment et le Conseil d'Administration reçoit 100 et quelques recommandations d'une révision et 100 et quelques autres recommandations d'une autre révision. Tout cela coûte cher, tout cela doit être mis en œuvre en même temps.

De façon collective, nous devons trouver une manière de nous assurer que ces recommandations soient placées par priorités parce que nous nous battons tous pour des ressources et le montant des ressources est limité. Nous avons des bénévoles, nous avons un peu de personnel, nous avons un peu d'argent. Voilà les trois choses qui sont au milieu. Tout le monde a besoin de certaines de ces ressources. Et il arrive que nous n'ayons pas assez de bénévoles et que nous ressources soient limitées au niveau financier.

Donc comment mettons-nous des priorités en place ? Et bien sûr, c’est la demande et la fourniture. Nous avons peu de fourniture, nous avons beaucoup de demande. Donc comment est-ce que l’on peut synchroniser ces deux choses ?

La prochaine priorité n’a rien à voir avec les recommandations en elles-mêmes pour les révisions mais plutôt avec la structure et la cadence des révisions. Il y a trop de révisions en même temps toute l’année. Donc comment les organisons-nous pour qu’elles soient efficaces vis-à-vis de la communauté ? Mais il faut que ces révisions elles-mêmes amènent des recommandations qui soient acceptables par les organisations, par exemple At-Large ou autres. Il faut que ce soit logique, qu’elles soient faciles à mettre en œuvre et qu’elles valorisent quelque chose. Il ne faudrait pas qu’elles prennent autant de temps. Cinq ans, c’est beaucoup trop de temps, ce n’est pas logique. Donc il faut absolument étudier cela.

La prochaine chose, c’est qu’il faut se préoccuper des IRP avec les nouvelles mises à jour des statuts. Nous avons une équipe qui s’appelle l’équipe IRP. Cette équipe en ce moment est un peu stagnante, donc il faudrait injecter des nouvelles personnes dans cette équipe, injecter une nouvelle énergie pour que le travail puisse être terminé pour que cette équipe travaille avec

la GNSO et avec d’autres membres de la communauté pour que le travail soit fait rapidement.

Aussi, nous devons mettre plus de personnes au panel parce que c’est un pilier important de nos mécanismes. Nous avons un panel qui travaille en parallèle avec les processus IRP et il y a là des délais de travail. Donc il faut absolument injecter de l’énergie pour que les choses se fassent.

La prochaine priorité est liée aux opérateurs de serveurs racine, donc des systèmes racine. Nous avons reçu des avis du RSSAC pour la proposition des nouveaux modèles de gouvernance pour les opérateurs de serveurs. Et nous avons donc commencé une période de commentaires publics. Nous suivons cela de très près.

Aussi, il y a la question de la collision des noms qui était une grosse question, par exemple avec les chaînes qui avaient été citées auparavant. Avec l’aide de Göran et de la communauté technique, nous avons pu répondre aux requêtes du SSAC et nous avons divisé le travail en plusieurs phases. Je pense que maintenant, nous aurons les ressources pour finir le travail. Je pense que Göran va nous aider avec cela pour que cela avance plus rapidement.

Et en dernier auquel je pense, c'est le planning. On va parler de mon remplacement au Conseil en tant que président. Nous en tant que Conseil d'Administration, nous avons nommé un facilitateur qui va travailler avec nous pour mettre en place ce processus. Nous espérons pouvoir commencer par définir le profil de ce que nous recherchons pour notre prochain président du Conseil d'Administration. Et en se basant sur ce profil, les membres du Conseil qui seront candidats et qui veulent devenir président vont pouvoir soumettre leur candidature au Conseil d'Administration. Ainsi en septembre, lorsque nous arriverons plus près de l'Assemblée générale, nous aurons ce facilitateur qui pourra travailler sur l'évaluation des candidats et prendre une décision. Donc c'est une grande priorité pour nous. Le Conseil d'Administration continue à travailler là-dessus. Je voulais communiquer cela avec vous parce que comme vous le savez, nous voulons être transparents. Pour moi, je pense que nous avons un Conseil d'Administration qui est fort. Nos processus doivent être institutionnalisés. Nous travaillons de façon très stricte.

Voilà donc toutes les choses que je voulais partager avec vous.

Avant l'AGM, l'assemblée générale, nous allons publier un blog avec le FY20 et avec toutes nos responsabilités et toutes nos priorités. Tous ces documents seront publiés. Vous aurez les

informations. À la fin, nous pourrions formellement annoncer et voter publiquement pour mettre en place mon successeur et pour la vice-présidence aussi. Cela vous va ?

MAUREEN HILYARD : Oui je pense que cela va aller.

Donc ce que nous allons faire maintenant, c'est d'inviter Göran Marby à prendre la parole pour qu'il nous fasse sa présentation. Mais si vous avez des questions, préparez-les parce qu'ils aiment bien répondre à des questions difficiles.

GÖRAN MARBY : Je n'ai pas quand on me pose des questions difficiles. Je peux dire cela ?

La dernière fois, lorsque je suis venu à Marrakech, c'était la première fois que je venais à une réunion de l'ICANN. Je suis venu à ce moment-là et la réception que m'a offerte le Conseil d'Administration était très intéressante. Ils m'ont même invité à un dîner. Donc j'ai décidé de Rinalia devait venir dîner. Donc le premier dîner officiel que j'ai eu avec l'ICANN, c'était avec vous. Et cela un petit peu formé ma présence à l'ICANN. Vous rappelez-vous, Alan ?

Donc pour moi, revenir à Marrakech et être au sein d’une réunion avec vous, c’est très logique. Vous m’avez donné une bonne leçon à l’époque. Vous m’avez appris que vous étiez important et vous m’avez donné les informations sur ce que vous attendiez d’un PDG. Je comprenais vos attentes. J’espère que j’ai pu en remplir certaines. Alors, allez-y avec les questions difficiles.

CHERINE CHALABY :

Je voulais quand même remercier Alan et Maureen pour tout le soutien qu’ils m’ont apporté. J’apprécie vraiment les petits-déjeuners que je prends à chaque réunion de l’ICANN avec Alan. J’ai continué la même tradition avec Maureen et c’était très utile. Cela m’a ouvert les yeux sur beaucoup de questions et vraiment, c’était une très bonne tradition, c’était fantastique.

Au fait, est-ce que vous avez décidé pour l’ATLAS, voir qui va venir, etc. ou pas encore ? Vous avez sélectionné les 60 candidats ?

MAUREEN HILYARD :

Nous allons prendre la décision finale très bientôt.

CHERINE CHALABY : Je pense que c’est un sommet très important. Je suis heureux que vous l’ayez organisé. Merci.

ALAN GREENBERG : Je peux parler des *routers* si vous voulez.

GÖRAN MARBY : Nous avons plein de choses à parler, nous avons le PDP accéléré, nous avons l’UIT. Parlez de ce que vous voulez.

Alan a une question. Il nous aide.

ALAN GREENBERG : Je voudrais faire un commentaire en premier lieu, et cela, c’est pour Cherine. Durant les quatre années de réunions d’ICANN, j’ai rencontré beaucoup de personnes. Les rencontres avec le président du Conseil d’Administration étaient les seules réunions qui n’étaient pas transcrites. Il n’y avait pas d’ordre du jour qui était mis en place à l’avance, il n’y avait pas de résultat formel qui en sortait mais c’était toujours très efficace, ces rencontres. Et j’espère que Maureen fait la même expérience. Et Cherine, je voudrais vous remercier pour cela.

Je ne vais pas poser de questions difficiles pour Göran parce que cela pourrait être un défi. Je vois qu’il y a beaucoup de

personnes qui ont levé la main, donc je vais les laisser prendre la parole.

JOHN LAPRISE :

Merci d’être venu nous parler aujourd’hui. Récemment, il y avait un avis qui avait été publié par At-Large, je pense que c’était sur les stratégies. Et durant les discussions par courriels, il y avait une question qui avait été soulevé – je l’avais soulevée. À travers l’histoire de l’internet, il y avait toujours des sujets sous-jacents depuis le début. C’est quelque chose que nous devons toujours garder à l’esprit. Il s’agit de tout ce qu’on apporte à la table. Je vous implore, quand vous allez considérer votre successeur, de considérer l’altruisme dans votre choix, que vous allez utiliser la notion d’altruisme lorsque vous allez choisir votre successeur.

GÖRAN MARBY :

Vous êtes dans le PDP accéléré. J’ai fait une déclaration plus tôt aujourd’hui. Si vous voulez, je peux la répéter. Vous êtes intéressé ?

JOHN LAPRISE :

Non, je ne l’ai pas entendue donc je suis intéressé.

GÖRAN MARBY : Voyons voir si je peux la trouver. Donnez-moi un instant.

CHERINE CHALABY : John, lorsqu’il s’agit des caractéristiques pour les membres du Conseil comme vous l’avez dit tout à l’heure, je pense qu’il est important à mon avis, en tant que président du Conseil, je sais que cela a été un privilège durant les années passées. D’ailleurs, je veux remercier Steve, qui durant sa dernière année, m’a vraiment délégué les opérations. Donc je fais cela un an avec lui officieusement et deux ans officiellement. Donc je sais que l’altruisme, c’est important mais il faut aussi être quelqu’un qui ne soit pas égoïste, que ce soit quelqu’un qui veille aux membres de la communauté de façon équitable. Il faut que ce soit une personne qui n’ait pas de préférence. Pour faire confiance au président, il faut que ce président ait des valeurs et qu’il puisse soutenir toutes les organisations, toutes les unités constitutives. Et pour moi, c’est essentiel. Il n’y a aucun doute.

GÖRAN MARBY : Je sais que de venir pour moi à une réunion de l’ICANN, c’est intéressant parce qu’on reçoit toujours plein de questions et il faut donner des informations sur ce qu’on fait en fait durant toutes les conversations. Donc je vais vous parler où on en est pour le travail lié au EPDP.

Nous assumons que la seule façon de créer un modèle universel, c’est d’enlever les risques légaux pour toutes les parties, fournir des données pour l’accès unifié. Je répète cela parce que c’est essentiel. La seule façon de créer ce modèle, c’est de se débarrasser des risques juridiques. C’est la possibilité que nous avons mise à l’examen en ce moment. Excusez-moi, je vais y donner un nom bizarre. J’appelle cela le groupe de la fraise.

Si cette théorie s’avère fausse, il n’y aura pas de possibilité pour avoir un accès universel unifié. Si les parties contractantes décident qui a accès et sous quelles circonstances et pour quels buts et pour quelles sauvegardes, donc la décision ne doit pas être prise par les parties contractantes.

Nous allons essayer d’obtenir l’aide de la Commission européenne et nous avons besoin d’une réponse claire pour qu’il n’y ait de risques pour les parties. Cette réponse sera donnée par le PDP accéléré. Le travail du Conseil d’Administration ne concerne pas l’élaboration de politiques. Nous avons besoin d’une réponse oui ou non pour que le travail continue pour la phase 2. C’est très important pour le Conseil d’Administration puisqu’ils ont reconfirmé cet engagement.

Voilà la déclaration, Alan. Y a-t-il des questions ?

ALAN GREENBERG : Ma première question, c’est est-ce que vous vous attendez réellement d’une réponse oui/non des APD ?

GÖRAN MARBY : La Commission européenne l’a dit de manière publique, et dans ce contexte, c’est la Commission européenne qui a rédigé la loi, donc elle nous aide à formuler la question. La Commission européenne a également dit qu’il est possible de bâtir un UAM dans ce contexte et avec l’objectif qu’ils nous ont donné pour le PDP accéléré. Donc désolé si c’est technique et ennuyeux mais ils nous ont dit : « Si vous avez un objectif de ce type, vous pouvez bâtir un UAM. Si vous avez un autre objectif, vous ne pouvez pas mettre en place d’UAM. » Est-ce que cela répond à votre question ?

ALAN GREENBERG : Oui, c’est suffisant pour ce groupe.

GÖRAN MARBY : Vous êtes vraiment gentil. Y a-t-il autre chose ?

HADIA ELMINIAMI : Merci Cherine, Göran et León d’être avec nous aujourd’hui. J’ai levé mon carton avant que vous ne mentionniez la lettre. Donc

j'avais levé mon carton pour vous poser la question du Conseil d'Administration et de sa communication avec la Commission européenne ainsi qu'avec les autorités de protection des données. Et ce que je souhaitais vous demander, c'est si vous aviez des nouvelles informations sur l'élaboration accélérée de politiques.

GÖRAN MARBY :

Je n'ai pas parlé du système WHOIS avec les autorités de protection des données depuis juin dernier. Et si je le faisais, je vous le dirais. La raison c'est qu'actuellement, nous sommes en train de mettre en place une suggestion. La dernière communication officielle que j'ai eue avec la Commission européenne, c'était la lettre par rapport au potentiel de l'UAM. Nous travaillons dans le groupe fraise, alors désolé pour ce mauvais sens de l'humour, mais nous travaillons avec eux pour formuler les questions. Et c'est en fait un travail pratique. Et je sais que le groupe fraise se retrouve jeudi justement pour un petit peu voir où nous en sommes dans le processus.

HADIA ELMINIAWI :

Un petit commentaire par rapport au commentaire de la Commission européenne sur le rapport. Parce que ce commentaire en fait a été reçu différemment par différents

groupes. Pour moi, certes, les choses étaient claires ; je savais ce qu'ils voulaient dire. Je ne sais pas si vous avez un accord par rapport à ce qu'ils voulaient dire dans leur commentaire parce que pour certains groupes, cela a été interprété comme un désaccord avec d'autres points de vue précédents mais je ne suis pas d'accord.

GÖRAN MARBY :

Oui. Je ne peux pas dire à la Commission européenne ce qu'elle doit faire, je n'ai pas ce pouvoir, ce n'est pas possible. Mais ma réponse très simple, ce qui est marrant, c'est qu'au sein du EPDP, je dis toujours pourquoi est-ce que vous ne demandez pas à la Commission européenne ce qu'elle pense. Je leurs dis toujours : « Pourquoi ne pas leur demander directement plutôt que d'imaginer différentes théories ? » Ce serait beaucoup plus simple pour répondre aux questions par rapport à cette lettre. Voilà, ce que je ferai, c'est que je poserais des questions tout simplement.

JOANNA KULESZA :

Oui, merci pour avoir soulevé cette question.

Alors, si on avance un petit peu dans le débat par rapport à ce qui s'est passé entre le Conseil d'Administration et la Commission, je sais que pour tous ceux qui sont pour la

protection des droits privés, ils sont déçus par rapport à la mise en œuvre du RGPD. Mais les agences d'application de la loi, elles-aussi, sont déçues par rapport cette mise en œuvre. Donc est-ce que vous avez un feedback par rapport à votre discussion avec les instances d'application de la loi ? J'ai entendu pas mal de feedback très négatif de la part des agences d'application de la loi par rapport aux changements qui avaient été mis en place sur le WHOIS et le fait qu'en fait, on est moins protégés maintenant. En fait, je ne me mets pas d'un côté ou de l'autre mais étant donné qu'on parle du problème de satisfaction pour ceux qui sont pour la protection de la vie privée, j'aimerais bien savoir ce qui se passe de l'autre côté.

GÖRAN MARBY :

Ma réponse, c'est que le WHOIS doit respecter la loi. Mais les gens doivent parler à leur propre pays s'ils ont des problèmes avec cette loi. C'est quelque chose qu'on a souvent répété. Je me souviens à un moment, j'ai dit : « On va mettre dans T-shirt et on va dire c'était moi, c'était vous. » Non. Donc c'est une excellente question.

C'est une excellente question, je le répète, parce que ni moi ni Cherine ni León ne choisissons de camp dans la conversation. Nous avons toujours dit que c'est à la communauté de décider et nous aimerions avoir une discussion sur la protection de la vie

privée au sein de la communauté de l’ICANN pour faire l’équilibre en tous les points de vue. Mais maintenant, nous devons mettre en œuvre la législation. C’est cela la discussion et chacun a un point de vue différent là-dessus. Mais nous, nous ne choisissons pas de camp et ce n’est absolument pas notre rôle. Ce n’est pas notre travail, nous n’avons pas à le faire.

Une chose que je peux dire – et cela, c’est un point de vue personnel –, c’est que lorsque nous avons commencé le travail avec le RGPD, pour la plupart des gens, vous le savez, nous n’avions pas de processus pour nous en occuper. Comment s’occuper d’une loi par rapport à laquelle nous devons être conformes en tant qu’institution? Nous n’avons pas de processus et certains opérateurs de registre voulaient avoir une conversation privée avec la conformité. Ils pensaient que cela ne devait pas être une conversation avec toute la communauté. Donc nous avons déjà dû mettre en place un processus et cela a été difficile de mettre en place ce processus. Nous avons rencontré beaucoup d’objections. Et ce processus nous a menés à la spécification temporaire, qui elle-même a mené au PDP accéléré phase 1 qui a été accepté à 90 %.

Donc la raison pour laquelle nous l’avons fait, c’est qu’il est extrêmement important pour nous que tout le monde puisse participer. Nous ne sommes pas juges mais notre objectif, c’est

vraiment que tout le monde participe. Est-ce que cela répond à votre question ?

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Je vais parler en espagnol.

Alors, j’ai deux questions. Premièrement, j’ai une question par rapport aux élections dans l’Union européenne. Est-ce que vous vous attendez à avoir certains changements par rapport à la réponse que vous allez recevoir des autorités de protection des données ?

Et l’autre question, c’est, jusqu’à maintenant, nous avons parlé de la protection des données au sein de l’Union européenne et cela, c’est quelque chose qui est à l’esprit de tout le monde, mais ce n’est pas le seul lieu où il y a des lois sur la protection de la vie privée. Par exemple aux États-Unis, on essaie de voir un petit peu ce qui se passe – donc il y a la Californie, le Texas, le Brésil, etc. – de manière à ce que demain, il ne faille pas introduire de nouveaux changements. Je comprends bien que c’est au départ l’Union européenne qui a commencé, mais il y a aussi d’autres questions, n’est-ce pas ?

GÖRAN MARBY :

Vous avez d’excellentes questions, comme toujours. Il n’y a pas de réponse toute prête, toute faite. Désolé de vous dire mais l’ICANN, en tant qu’institution, en tant qu’entité, est sous pression. Et notre capacité à élaborer des politiques est menacée actuellement. Donc notre capacité à mettre en place des politiques est bien supérieure à la constitution de législations dans le monde entier, dans les différents pays. Et le danger, c’est la fragmentation de l’internet. Donc mon rôle, c’est vraiment de montrer aux pays que cela n’est pas bénéfique pour eux, cette fragmentation de l’internet. Donc ces législations ne sont pas positives.

Donc effectivement, avoir une discussion sur la protection des droits privés au sein de l’ICANN serait bénéfique pour notre institution, pour les utilisateurs finaux et pour les gouvernements.

Alors, j’aimerais finir et ensuite, vous me direz où je me suis trompé.

Deuxième chose par rapport à cela, si l’on reconnaît ceci, nous sommes en train de faire un petit peu le suivi de tout ce qui est proposition de loi, donc nous essayons de bien identifier les différents pays et voir ce qui se passe. Et nous, par exemple faisons le suivi du RGPD, identifions les problèmes de manière à les communiquer. Nous sommes un petit peu comme Facebook,

Netflix, Google, etc. qui ne sont pas l’internet mais qui utilisent l’internet. Et malheureusement, du point de vue technique, nous sommes en fait placés dans le même groupe et c’est cela qui crée des problèmes. Nous sommes une organisation d’intérêt public, nous ne sommes pas une organisation à but lucratif.

Il y a quelques mois, nous avons défini une charte d’interaction avec les gouvernements représentés qui dit que nous souhaitons communiquer avec les gouvernements, mais d’un point de vue technique. Nous n’allons pas nous lancer dans des discussions pour savoir si nous sommes d’accord avec les lois sur la protection de la vie privée, mais simplement d’expliquer que si jamais vous mettez en œuvre telle ou telle législation, vous pouvez être déconnecté de l’internet. Nous avons vu des propositions sur la législation qui en empêchaient la distribution d’adresses IP. Certes, il n’y aura plus de problèmes de la protection de la vie privée puisque personne n’y aura accès.

Ensuite, les différents forums dans lesquels on est impliqués. Et bien, nous avons rejoint l’UIT parce que les gouvernements s’y retrouvent pour débattre. L’UIT n’a pas de pouvoir. La seule chose qui se produit à l’UIT, c’est que les différents gouvernements entrent en lien. Il y a donc RIPE, ISOC, il y a d’autres communautés qui sont présentes. Donc nous essayons de voir un petit peu – et c’est pour cela que la réponse est très

longue – ce que nous pouvons faire. Nous sommes 400 et avec vous, nous sommes beaucoup plus nombreux. Donc l’idée, c’est comment entrer en lien avec la communauté de manière à avoir vraiment des liens, des communications, de manière à utiliser les communautés pour sensibiliser les différents pays.

Nous avons également fait une proposition d’un groupe de travail intercommunautaire sur la gouvernance de l’internet. Je crois que c’est quelque chose que nous souhaitons utiliser comme interface entre nous-mêmes et la communauté de manière à pouvoir éduquer les communautés sur ce que nous faisons de manière à être transparents dans nos interactions avec les gouvernements parce que je crois que nous avons tous les même objectif, de préserver la possibilité pour vous en fait d’établir des politiques dans le monde entier de manière à ce que les législations locales ne s’appliquent pas à simplement quelques régions parce qu’en fait, cela fragmenterait l’internet.

Désolé que ce soit si long mais j’ai mon badge. León, vous pouvez maintenant me corriger.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Désolé de ne pas vous avoir donné de limites dans le temps, mais allez-y.

LEÓN SANCHEZ : Pour répondre à Ricardo, je dois dire qu’en termes d’élection, on ne peut pas prédire ce qui va se passer. Bien sûr qu’il faut en être conscients, conscients de ce qui se passe. Il faut y prêter attention.

Par rapport aux différentes initiatives de législation qui se produisent dans différents lieux, je dois vous dire que je reviens justement d’une réunion entre le CCWG-IG, qui est le groupe intercommunautaire sur la gouvernance de l’internet et un autre groupe, et la proposition que nous avons présentée a pour objectif de faire un suivi actif et continu des différentes initiatives de manière à pouvoir identifier les sujets qui pourraient avoir un impact sur l’élaboration des politiques à l’ICANN et de manière à pouvoir voir si nous sommes conformes à notre mission avec nos activités et de manière à voir quel est l’impact sur le modèle multipartite dans le domaine de la gouvernance de l’internet et dans le secteur des noms de domaine.

Ce que j’ai présenté avec mes collègues du Conseil d’Administration, ce que j’ai proposé, c’est qu’il faut que les communautés soient conscientisées et que le champ d’action soit élargi. Donc c’est une chose d’avoir les yeux de Org sur différentes initiatives, sur différentes activités et c’en est une autre que ce soit les communautés qui le fassent parce que les

communautés sont très actives, très impliquées dans différents forums. Donc c’est pour cela que cela peut nous être utile et que cela contribue au travail de l’ICANN.

Donc voilà un petit peu cette invitation que je vous fais maintenant, de participer à ces efforts. Et lorsque vous voyez qu’il y a une initiative ou lorsque vous voyez qu’il y a quelque chose de nouveau qui est discuté dans différents lieux, si vous pensez que cela peut avoir un impact sur notre mission, sur notre travail en matière de développement de politiques ou par rapport à notre modèle de gouvernance, informez-nous. Nous devons nous concentrer là-dessus, y prêter attention parce que la discussion doit être lancée par rapport à cela. Beaucoup de ces efforts ne se traduisent pas en législation concrète, mais quand même. La réponse à ce que vous avez dit, c’est peu importe la probabilité parce qu’en fin de compte, ce qui est important, c’est de détecter les tendances.

Si l’on voit par exemple qu’il y a une initiative nouvelle qui se présente dans un endroit, cela veut dire qu’il y a une nouvelle tendance. Et même si ces nouvelles initiatives ne se traduisent pas en réglementation, cela veut dire que ce sujet doit être débattu à l’ICANN. Et donc l’idée de revitaliser ce groupe de travail a pour objectif de bien considérer les trois couches de l’ICANN. Donc le Conseil, la communauté et l’organisation, nous

devons tous travailler ensemble de manière à réagir et faire le suivi de tous ces enjeux. Il faut donc éviter le problème que nous avons eu avec le RGPD.

Tout ceci est lié à ce qu’avait dit Cherine tout à l’heure. Cherine parlait du plan stratégique et il a mentionné le programme stratégique qui a pour objectifs différentes choses, dont celui de collaborer de manière à vraiment collaborer. Ceci s’applique également au suivi des propositions relatives à la gouvernance. De temps à autres, nous n’avons pas tous le même point de vue et c’est normal. Peu importe, cela est à l’image de notre diversité, diversité des cultures à l’ICANN. Mais ce qui est important, c’est d’en parler, d’échanger les idées et de bien comprendre quels sont les points communs que nous avons de manière à pouvoir construire. Merci.

MAUREEN HILYARD : Très bien. Nous avons une question dans la salle. Allez-y.

MATAGORO JABHERA : J’ai une question et j’apprécie cette présence de Göran.

J’ai pu constater qu’il y a un certain nombre de questions par rapport à la fragmentation de l’internet. Et puis il y a la question d’amener davantage d’utilisateurs sur l’internet. Mais

effectivement, en termes de fragmentation de l’internet due à différentes législations, politiques, des accords entre les pays, je sais que l’ICANN a un certain nombre de missions par rapport à ce type de problème. Mais en tant que membre de l’At-Large, j’aimerais avoir une déclaration du Conseil là-dessus. Merci.

GÖRAN MARBY :

Je crois que parfois, on oublie un petit peu ce qu’est l’ICANN. Je ne vais pas parler de ceci en termes politiques mais en termes techniques.

L’ICANN fournit un service au monde. Nous fournissons les identificateurs. Donc nous avons les numéros, les adresses et les noms de domaine. C’est ce que nous produisons. Donc nous déléguons. L’ICANN est le seul endroit qui ne peut pas être délégué en fait.

Nous faisons toute la délégation. Donc à chaque fois que vous allez en ligne, vous nous touchez, que ce soit un nom de domaine, une adresse IP. C’est là que nous travaillons. Par exemple, nous ne distribuons pas les numéros IP ; cela, c’est le travail des RIR. Et puis vous avez ceux qui produisent, donc les FSI, les connexions physiques ou alors les fournisseurs d’application comme Facebook, Amazon, etc. Et nous n’avons aucun lien avec eux et ce n’est pas nécessaire.

Donc lorsqu'il y a certaines choses qui se produisent et qui ont un impact là-dessus, et bien il y a d'autres voies de communication. Nous sommes fiers des services que nous fournissons et nous l'oublions parfois. Nous travaillons sur la sécurité du DNS, nous travaillons avec le DNSSEC mais il ne faut pas oublier ; cela inclut les utilisateurs et notre travail, c'est les identificateurs. Mais ce n'est pas le reste.

Donc moi, je crois – et je vous l'ai déjà expliqué – que pour le faire, l'ICANN doit être une organisation non politique. Et la raison pour laquelle je le crois, c'est qu'il y a des lieux beaucoup plus propices à ce type de discussions qui ne sont pas donc l'ICANN. Merci. Voilà, c'était une réponse un peu passionnée.

Mais je crois que j'ai quelqu'un à gauche qui souhaite poser une question.

ORATRICE NON-IDENTIFIÉE : C'est une question que j'ai déjà posée au groupe de travail intercommunautaire sur la gouvernance de l'internet. J'enseigne la gouvernance de l'internet et j'ai une question qui m'est toujours posée. Quel est l'impact de l'appel Christchurch sur la gouvernance de l'internet ? Est-ce que vous avez une réponse légale ? Ce n'est pas cela qu'on fait, nous, donc. Il y a peut-être une autre réponse qui pourrait être technique. Il y a

une législation technique ; la Russie l’a fait. Quand on écoute le sujet Christchurch, on voit qu’il y a beaucoup de types de législations. Est-ce qu’on peut reculer ? Je pense qu’on peut, qu’on devrait.

GÖRAN MARBY :

Vous savez, il y a eu un évènement vraiment terrible là-bas. Cela a choqué le monde entier. Cela nous a tous donné un sentiment de désespoir.

Ce qui s’est passé sur cette plateforme, c’est une autre discussion. Il s’agit de parler des identifiants. Tout le monde veut aider. Nous voyons notre rôle dans cette discussion comme celui-ci en disant : « Qu’est-ce que vous voulez faire à ce niveau ? » Ce n’est pas notre rôle. Mais si vous avez ce type de législation qui pourrait prévenir les personnes de faire [inaudible] de trafic, c’est ce qui est bien avec l’internet. C’est pour cela qu’il a eu tant de succès. Ces paramètres étaient mis en place. Si vous cassez ces paramètres, il n’y aura plus d’accès.

Pour être honnête, nous n’utilisons pas assez de mots. Nous devons nous améliorer de cette manière-là. Il faut que l’on trouve des façons d’expliquer qui soient logiques. Nous avons des tas de couches de travail. On sait maintenant que les IP, les

noms de domaine, c’est ce que nous faisons et c’est comme cela que cela marche. C’est comme cela.

J’ai rencontré un ministre l’autre jour et nous avons parlé d’engagement. Nous allons revenir en arrière vers où vous avez commencé vous. Il est donc très important pour nous de continuer à travailler comme cela. Soit on choisit de prendre une direction différente, soit on dit : « Vous avez cassé quelque chose. » Si vous voulez casser quelque chose, on peut le dire mais vous devriez savoir avant exactement ce que vous allez casser. Comme on l’a dit déjà, il faut parler des législations qui pourraient avoir un impact sévère. Nous ne pouvons pas être dans cette salle et donner notre opinion. Invitez-nous à la discussion, j’enverrai Terri.

ORATRICE NON-IDENTIFIÉE : Envoyez-moi quelqu'un de très fort.

GÖRAN MARBY : Je ne suis jamais venu en Australie.

ORATRICE NON-IDENTIFIÉE : Je veux que vous veniez armé.

MAUREEN HILYARD : Merci au président du Conseil d'Administration et au PDG pour leur participation. Et nous avons donc eu une bonne discussion cet après-midi. Cela veut dire que nous avons dû éliminer une section entière de ce que nous avons planifié pour cette réunion. Mais comme il est rare que ces personnes viennent nous parler et partager des informations, il faut en profiter. Donc nous les remercions. On espère les revoir bientôt.

Pour les autres, vous avez une pause d'une minute avant la prochaine réunion. D'accord, on va vous donner 15 minutes. On sera en retard pour la prochaine séance. Merci.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : En fait, la prochaine séance commence dans 20 minutes. Oui, c'est vrai. Donc vous avez une pause, une pause pour les interprètes. Et nous allons donner cinq minutes de plus pour que vous puissiez vous étirer. Non, sans café. Donc nous allons recommencer à 17:20. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]